

Liège: 30% des travailleurs du groupement d'employeurs "123cdi" engagés en 2018



[Liège](#)

Ils avaient été licenciés par ArcelorMittal.

30% des travailleurs du groupement d'employeurs "123cdi" ont été engagés en 2018, a annoncé mardi Xavier Ciechanowski, directeur de cette structure créée en 2014 par la Région wallonne, les organisations syndicales et ArcelorMittal. Cette structure est chargée de réinsérer dans le tissu économique liégeois 275 travailleurs licenciés par ArcelorMittal suite à la fermeture de la phase à chaud à Liège. Depuis mars 2018 et le retrait de la Wallonie, cette structure est devenue 100% privée. Elle a mis un total de 87 travailleurs à disposition de 22 des 74 entreprises faisant partie de ce groupement d'entrepreneurs. Parmi ces travailleurs, 82% avaient le statut d'ouvriers. Sur les 87 personnes remises au travail sur une longue durée, 60% avaient entre 26 et 45 ans et 33% plus de 45 ans, une tranche d'âge de plus en plus demandée par les employeurs, constate-t-on chez 123cdi.

Cette activité s'est traduite par un chiffre d'affaires de 2,715 millions d'euros. Ce résultat final dégage un boni de 266.437 euros.

Ce groupement d'employeurs se positionne en soutien de l'intérim qui propose des contrats temporaires correspondant à un besoin de grande flexibilité. 123cdi propose quant à lui majoritairement des contrats CDI en vue de la mise à disposition de personnel pour des longues missions.

123cdi compte actuellement sur son payroll 75 travailleurs. Il ambitionne d'arriver à 100 travailleurs fin 2019 et espère en atteindre 150 fin 2020. Les demandeurs d'emplois motivés peuvent postuler en ligne. Ils seront retenus au terme du processus de sélection prévu. Quant aux entreprises, elles peuvent également demander à être intégrées au groupement sur simple demande.

